

**INAUGURATION DU COMPLEXE SCOLAIRE
St Nizier d'Azergues- 5 octobre 2024**

Mme Emmanuelle UNAL secrétaire générale de **Monsieur le Sous-Préfet, Jean-Marc GALLAND** excusé.

Monsieur le Député, Jonathan GERY excusé.

Madame la Conseillère Régionale Mme Colette DARPHIN et **Vice-Présidente du Département du Rhône** représentante de **Monsieur le Président du Département, Christophe GUILLOTEAU** excusé.

Monsieur le Président de la Communauté de l'Ouest Rhodanien, Patrice VERCHERE

Mesdames et Messieurs les maires et les élus de nos communes voisines ou plus éloignées et anciens élus.

Mesdames les Adjointes et Conseillers de la commune de St Nizier.

Madame la Directrice, Professeure de l'école de St Nizier Carine CHANTEUR, ses collègues professeurs de l'école de St Nizier Béatrice MARINIER et Xavier BRUNNER

Mesdames, Messieurs les personnels de la commune, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves et leurs représentants de l'APE

Monsieur l'Architecte Rudy TOULOTTE Atelier DT, Mesdames Messieurs des bureaux d'études et de contrôle, Mesdames, Messieurs les entrepreneurs, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vous remercie pour votre présence à l'inauguration officielle de notre nouveau complexe scolaire.

Je remercie également la présence de la Batterie Fanfare de St Nizier qui vous jouera quelques morceaux à la fin des interventions.

Sans oublier une petite surprise avec la présence dans quelques instants (le temps qu'elle arrive de son travail) de Ombeline CHEVALLIER, notre Miss Beaujolais, Miss Rhône et récemment

élue seconde DAUPHINE de Miss RHONE ALPES qui sera présente au cours de la soirée, merci à Chantal LEDENT la Présidente du Comité Miss Beaujolais et habitante de St Nizier de nous permettre cette rencontre.

Voilà, le protocole est un peu long, mais il est important de citer les personnalités qui nous honorent ce 5 octobre 2024.

Ce jour d'inauguration est l'aboutissement d'un projet commencé en 2020 alors que nous étions en début de mandat et en pleine crise sanitaire.

C'est en constatant les difficultés d'organisation, de sécurité, de confort, de travail, d'accueil des élèves dans une salle des fêtes bruyante, mal isolée, manquant de sanitaires alors que les contraintes de service à la cantine et de nettoyage étaient hyper contraignantes à cause des règles sanitaires liées au COVID, que la décision a été prise d'étudier la possibilité de faire un complexe comme celui que vous allez découvrir dans quelques instants.

L'école compte à ce jour 62 élèves répartis en 3 classes, 1 avec petite, moyenne et grande section, 1 avec CP et CE1, et une avec CE2 CM1 CM 2, le restaurant accueille entre 40 et 55 enfants par jour, c'est déjà plus de 500 repas servis dans ce restaurant en 2 services du midi par 2 employées, Stéphanie GAYDON et Edith GOYARD.

Ce complexe répond donc aux besoins et assure l'avenir pour maintenir l'école à St Nizier de façon pérenne.

Il permet que cet espace de restauration et d'activité périscolaire soit identifié par l'enfant comme un espace de détente, en rupture avec le temps scolaire.

Sans école, il n'y a pas d'élèves, sans élèves, le village perd son âme, sa jeunesse, son dynamisme. Nous comptons sur vous, Parents, pour continuer à confier vos chérubins à notre équipe enseignante et nos personnels dévoués à leur bien-être.

Assurer une qualité d'accueil dans des locaux adaptés, avec des équipes enseignantes et des personnels engagés permet de voir l'avenir positivement.

Je rappelle qu'un projet de cantine scolaire avait été envisagé par la précédente municipalité en extension de la salle des fêtes actuelle, ce projet, compte tenu de différents paramètres, n'a pas été validé par notre équipe.

Le choix que nous avons retenu s'est fait après consultation de plusieurs propositions architecturales et financières.

Le résultat est devant vous, ce bâtiment de 300 m² implanté sur l'ancien parking de l'école est bien intégré dans le paysage. Il est écoresponsable, fonctionnel, spacieux, insonorisé, et agréable à vivre. Il pallie tous les inconvénients constatés en 2020.

Après des mois d'étude, de travail, d'embûches, de rebondissements, de retard lié à l'après-crise COVID, le projet a démarré il y a un peu plus d'un an avec un gros terrassement, un blindage pour soutenir la route, s'en sont suivies toutes les entreprises retenues dans le marché public, j'en profite pour remercier Mme GIRAUD de la COR qui, avec Christèle notre secrétaire de mairie, nous a apporté son expérience, et je vous garantis que l'affaire n'est pas simple !

Cette après-crise nous a réservé d'autres surprises, nous étions partis sur un budget estimé par nos études à 850/900 000 €, les augmentations subies ont poussé le budget à 1.151.000 €HT (1.381.200 € TTC) soit + 25 à 30 % ! Nous avons malgré tout tenu ce budget et sommes même un peu en dessous de l'ordre de 20000 €HT

La commune prend à sa charge 787000 € dont 230000 € de TVA qui sera récupérée dans maximum 2 ans.

Sans l'aide financière de nos partenaires, ce projet n'aurait pas pu voir le jour,

Les subventions obtenues sont de 594000 € et je remercie au nom de nos administrés :

- **L'Etat pour 348250 € à travers la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) en 2021 et Dotation au Soutien de l'Investissement Local (DSIL) en 2022, subventions accordées avec le soutien de Monsieur le Sous-Préfet Jean-Jacques BOYER, prédécesseur de Monsieur GALLAND**
- **La Région pour 100 000 € dans le cadre du Contrat Région (CR) en 2021**
- **Le Département pour 106 000 €**
- **La Communauté de l'Ouest Rhodanien pour 42688 € dans le cadre du Fonds de Concours et Bonus Envergure**

Il reste donc réellement à la charge de la commune 557000 € qui sont financés avec la TVA de 230000 € par un prêt de 787000 € sur 15 ans. (Je rappelle que les 230000 € de TVA seront récupéré dans les 2 ans et pourront venir en remboursement anticipé du crédit)

Nous sommes donc subventionnés pour ce projet à 51.8 %, nous devons constater que sans les augmentations suite COVID nous serions à 70 %, Hélas! les subventions n'ont pas suivi les augmentations....

Je souhaite particulièrement féliciter, en votre nom à tous, notre conseiller municipal Grégory PEGUY, pour son suivi constant de la construction du Complexe lors des réunions de chantier tous les lundis depuis un an avec notre Architecte M Rudy TOULOTTE, et Mme Chantal JOMARD qui s'est intéressée au déroulement des travaux et qui a pu constater les difficultés à réaliser un tel projet.

De même je remercie les 14 entreprises retenues lors de la passation du marché, pour leur professionnalisme et la tenue des délais.

Permettez-moi de les citer en marque de notre appréciation :

- **Entreprise JOMARD pour le lot 1 terrassement, et ses cotraitants Au Bonheur des Jardins et Eiffage**
- **Entreprise PYRAMID pour le lot 2 Blindage**
- **Entreprise SOCALBAT pour le lot 3 Gros œuvre**
- **Entreprise CHAMPALE pour le lot 4 structure bardage bois**
- **Entreprise CIMALTO pour le lot 5 étanchéité couverture**
- **Entreprise ROLLET pour le lot 6 menuiseries extérieures aluminium**
- **Entreprise BAMB pour le lot 7 serrurerie**
- **Entreprise THEVENOUX pour le lot 8 menuiseries intérieures**
- **Entreprise GUELPA pour le lot 9 cloisons peinture plafonds**
- **Entreprise COMPTOIR REVETEMENT pour le lot 10 chappe carrelage faïence**
- **Entreprise MSB REVETEMENT pour le lot 11 sols souples**
- **Entreprise CHETAÏL pour le lot 12 électricité**
- **Entreprise MOOS pour le lot 13 plomberie sanitaires chauffage ventilation**
- **Entreprise MOOS pour le lot 14 photovoltaïque**

Et j'ajouterai hors lots :

M CHAABI de l'Entreprise MARTINON pour l'équipement de la cuisine en inox.

M MALLO de l'Entreprise MOBISCO pour le mobilier de la salle de restaurant

Mme CHABROLLET et M COLLY de l'entreprise FCH pour la fourniture du matériel et des produits de nettoyage et d'hygiène.

Je conclurai mon propos en soulignant le caractère que nous avons voulu économique dans son fonctionnement avec une production électrique en auto consommation/revente par panneaux photovoltaïques de 12 KVA.

Et ajouter au nom de la municipalité des remerciements pour leur participation financière à hauteur de 80 % nos financeurs précédemment cités pour :

La mise aux normes PMR, isolation vitrine et remplacement chaudière au bar restaurant « Le St Nizier »

Le changement des fenêtres et installation de pompes à chaleur à la Mairie

Le changement du chauffage vétuste de la salle de fêtes par des PAC ce qui a permis de diviser par 3 les consommations d'électricité et d'améliorer le confort.

Cette année, nous avons l'engagement du Département d'être subventionné à hauteur de 50 % pour le mobilier, l'équipement cuisine et l'auto laveuse qui représente un coût total d'achat de 44728 € HT, je remercie Colette et Patrice pour leur aide précieuse et leurs conseils.

Je remercie bien sûr mes collègues élus pour m'avoir suivi dans ce projet majeur pour notre commune, projet que nous devons aux enfants de notre école et à leurs parents.

Je laisse maintenant la parole à nos élus et partenaires financiers, et aussi à ceux qui souhaitent dire un mot.

Reprise de parole....

Nous allons maintenant couper le ruban tricolore, pendant que l'Echo de St Nizier vous joue quelques morceaux de leur répertoire.

J'invite les enfants à nous rejoindre pour couper le ruban.

Après la visite, vous serez invités à rejoindre la salle des fêtes où un moment de convivialité préparé par Stéphanie DESPINASSE notre TRAITEUR FOURGERAS local, vous sera offert.

Merci pour votre attention et bonne soirée